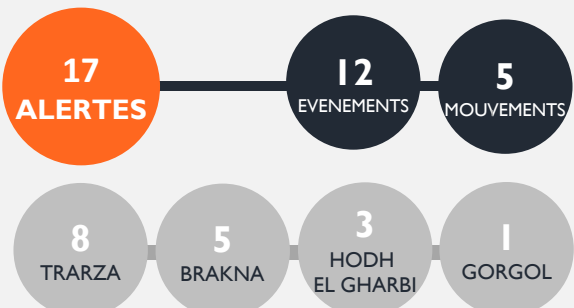




Évaluation menée sur le terrain



Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone



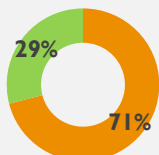
La transhumance est une tradition de longue date en Mauritanie où elle est pratiquée par toutes les ethnies présentes dans le pays et implique parfois des familles entières, y compris les enfants. La transhumance a subi des évolutions majeures au cours des dernières décennies, dont une rarification des ressources et redéfinition des routes empruntées par les troupeaux. Par conséquent, des conflits peuvent survenir lorsque les agriculteurs et les transhumants utilisent les mêmes ressources ou quand les champs agricoles sont endommagés par le passage des troupeaux. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un mécanisme d'alerte précoce. Cette activité a pour but de collecter des informations sur les événements conflictuels et/ou sur les mouvements massifs ou soudains de bétail qui pourraient provoquer un conflit. Ces informations sont transmises aux autorités nationales ou locales et aux partenaires. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 12 relais communautaires, présents dans 7 régions (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) pendant le mois de février 2021.

Procédure de partage de l'alerte :



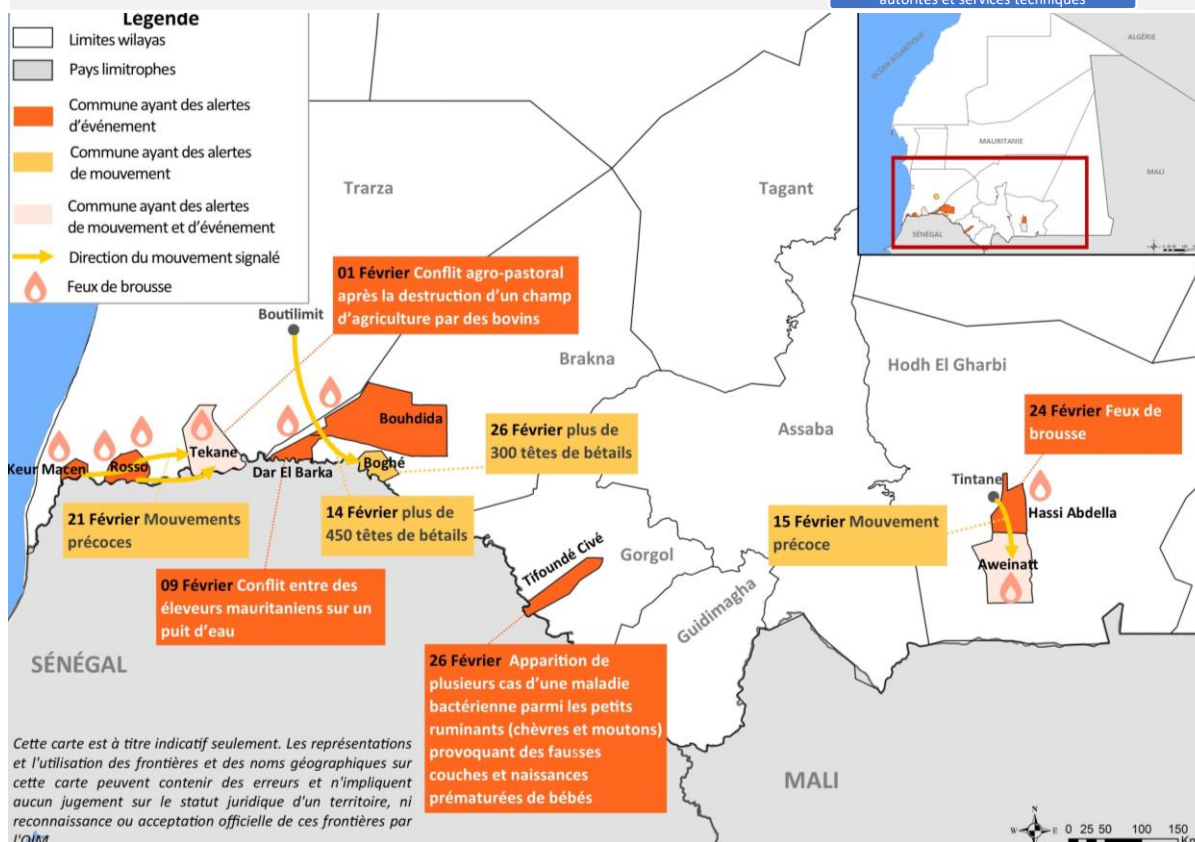
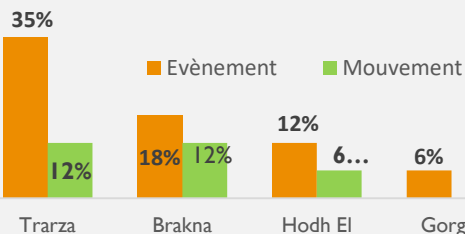
TYPES D'ALERTE

Type d'alerte



■ Evènement ■ Mouvement

Alertes par région

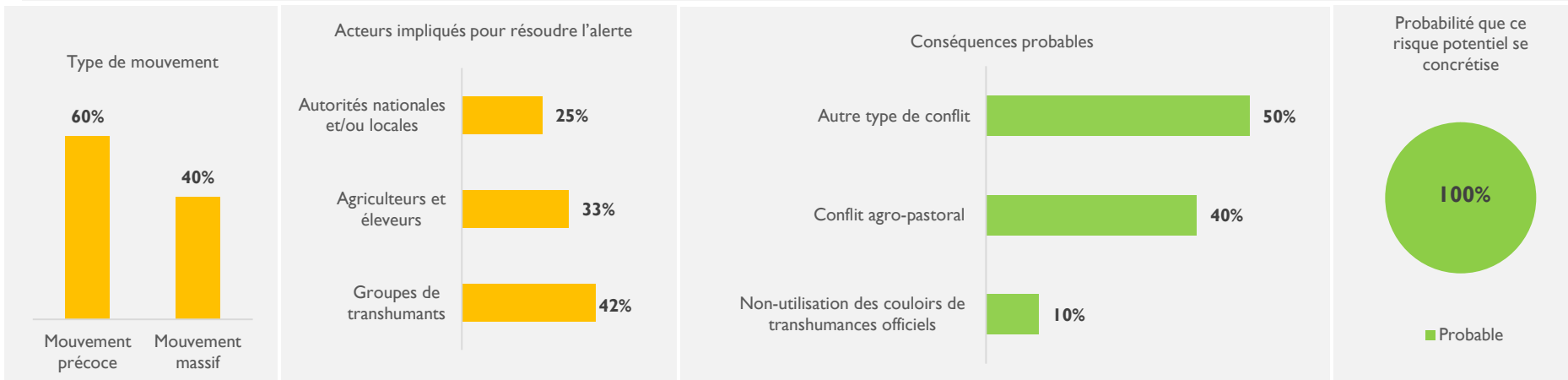


Pour ce qui concerne les alertes « mouvements », de nombreux mouvements de masse (d'au moins 1 000 têtes de bétail) ont été rapportés. Ils représentent 40 pour cent des alertes préventives enregistrées. Selon les informateurs clés, ces mouvements peuvent engendrer la non-utilisation des couloirs de transhumances officiels (10%) et être à l'origine de conflits agro-pastoraux (40%) et autres types de conflits (50%). Pour tous les mouvements observés, les informateurs clés estiment probable (à 100%) que les conséquences anticipées vont se concrétiser.

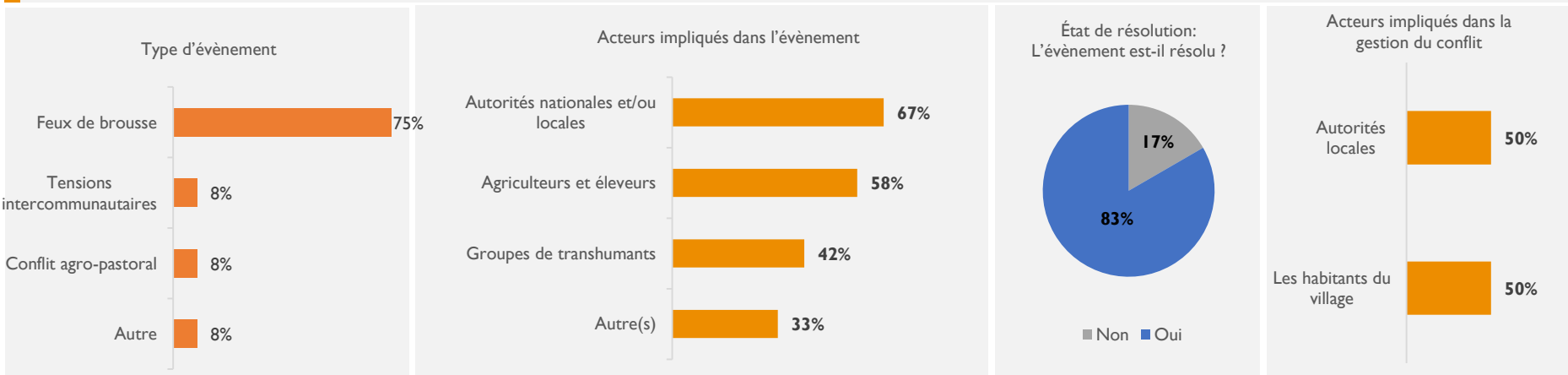
Les cinq mouvements précoces ou de masse observés sont internes à la Mauritanie (2 au Trarza, 2 au Brakna et 1 au Hodh El Gharbi).

Les alertes « événements » reçues concernent principalement des feux de brousse (75%) qui ont pour conséquence la réduction des aires de pâturage des troupeaux transhumants. Les conflits agropastoraux, qui représentent 8 pour cent des alertes reçues, sont principalement liés aux dégâts des champs causés par le passage du bétail. Des tensions intercommunautaires (8%) ont également été enregistrées. A ce jour, (17%) des événements ne sont pas encore résolus.

ALERTES MOUVEMENTS

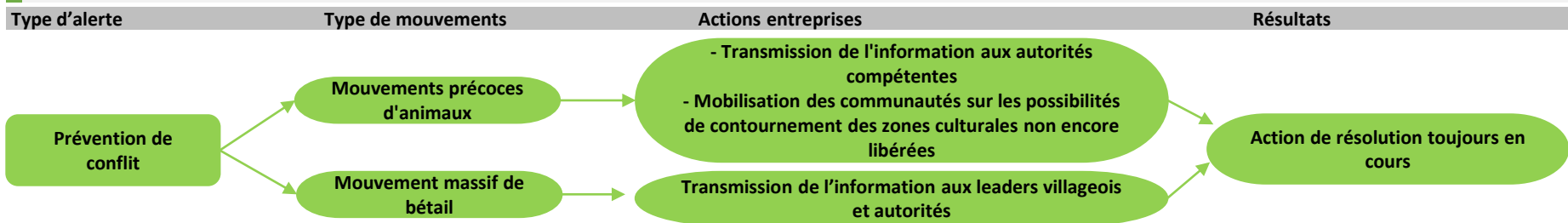


ALERTES EVENEMENTS

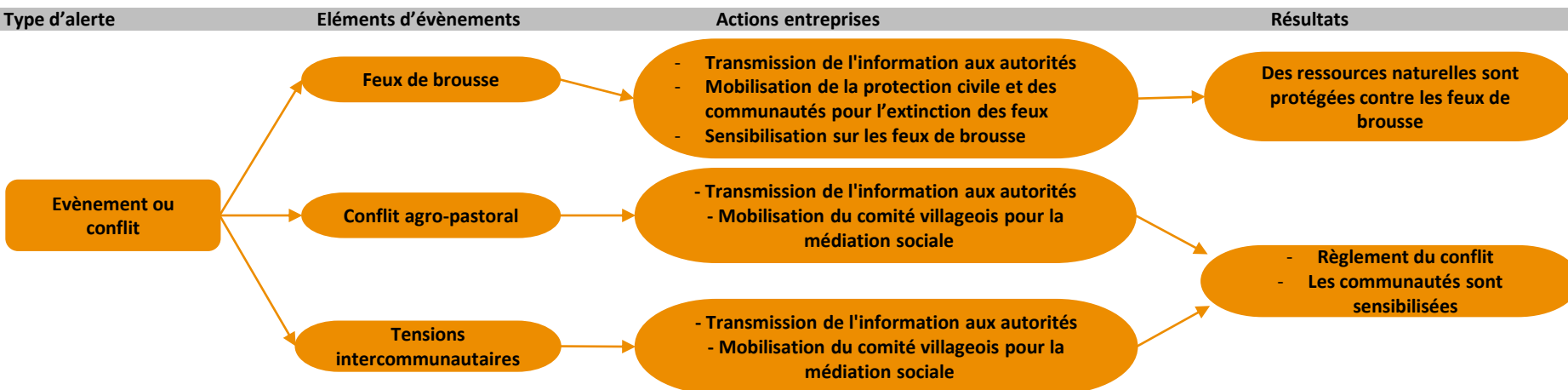


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse avec pour objectif d'éviter, d'atténuer ou d'apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

REPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



REPONSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux leaders villageois et communautaires des communes d'intervention**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation ainsi que de créer / redynamiser les comités villageois.